

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

**Case réservée au Bureau Central des relations avec le
Citoyen**

Organisme : Tribunal Administratif
Domaine de la prestation : Délivrance d'attestations
Objet de la prestation : Récépissé

Conditions d'obtention

Les justiciables qui ont déposé l'acte au bureau d'ordre

Pièces à fournir

Aucune

| Etapes de la prestation | Intervenants | Délais |
|--------------------------------|---------------------|---------------|
| Délivrance du . récépissé | Bureau d'ordre | immédiatement |

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre (En cas du dépôt de la requête dans le Bureau d'ordre)

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Bureau d'ordre

Adresse : Tribunal Administratif 13 rue souk ahras Tunis 1060

Délai d'obtention de la prestation

immédiatement

Références législatives et / ou réglementaires

Article 59 de la loi N° 72-40 du 1^{er} juin 1972 relative au Tribunal Administratif